

**COMITE NATIONAL D'ENTENTE**  
des associations patriotiques et du monde combattant

Paris, le 19 février 2016

Monsieur François HOLLANDE  
Président de la République  
57 rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Le monument aux morts pour la France en opérations extérieures est une demande de 2011 qui a fait l'objet d'un rapport. Ce dernier a reçu un accueil favorable de la part du ministre de la Défense. Après bien des études complémentaires et des appels d'offres sur la base d'un projet structuré, le dossier paraît être enlisé en ce début 2016.

Dans un courrier de l'Elysée, début février, il est écrit au Président de l'U.N.P. que la Présidence de la République suit l'avancée du projet de monument avec une attention particulière.

Pour notre part, nous préférons clairement le site initialement prévu, c'est-à-dire la Place Vauban, à deux cents mètres de cette cour de l'Hôtel National des Invalides où les morts en opérations extérieures ont été nombreux à recevoir l'hommage de la Nation. Il nous a été dit que les riverains s'y opposaient pour des raisons incompréhensibles. Nous regrettons cette indifférence vis-à-vis de tous ces soldats envoyés, depuis 1962, sur les différents théâtres d'opérations par les présidents de la V<sup>e</sup> République.

Néanmoins, sans vouloir retarder inutilement l'érection du monument, nous serions éventuellement prêts à soutenir les études entreprises pour qu'il se situe sur le parcours du Plan Hommage aux morts utilisé ces dernières années, c'est-à-dire entre le Pont Alexandre III et les Invalides.

Nous souhaitons donc vivement que sa réalisation et son inauguration, prioritairement Place Vauban, puissent se faire rapidement dans le même esprit consensuel que celui qui avait prévalu quand les Assemblées avaient voté massivement, majorité comme opposition, la loi de février 2012 fixant au 11 novembre la commémoration de tous les Morts pour la France.

.../...

Nous nous adressons à Vous, Monsieur le Président de la République et Chef des Armées, pour que vous donniez toute l'impulsion nécessaire à la réalisation de ce monument aux Morts pour la France, comme en son temps la III<sup>e</sup> République avait su le faire, après la Grande Guerre, pour honorer la mémoire des soldats de France et les vertus qu'ils incarnent.

En cette période de guerre au terrorisme et au moment où les Français commémorent le centenaire de la Grande Guerre, n'est-il pas temps qu'un monument rappelle le sacrifice des morts dans des Opérations Extérieures qui se poursuivent ?

Tous les présidents d'associations signataires de ce courrier, en répondant collectivement oui, se font les représentants de millions de Français civils et militaires, de toutes générations et de tous milieux.

Je vous prie, Monsieur le Président de la République,  
de bien vouloir accepter l'expression de ma  
très haute considération -

D. Delort

Dominique DELORT  
Président du Comité National d'Entente

Copie : Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Ministre de la Défense  
Monsieur Jean-Marc TODESCHINI, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants  
Le Général d'armée Jean-Louis GEORGELIN, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur  
Le Général d'armée Pierre de VILLIERS, Chef d'Etat-Major des Armées  
Le Général d'armée Denis FAVIER, Directeur Général de la Gendarmerie Nationale  
Le Général d'armée Jean-Pierre BOSSER, Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre  
L'Amiral Bernard ROGEL, Chef d'Etat-Major de la Marine  
Le Général d'armée aérienne André LANATA, Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air